

ÉTABLISSEMENT

Ville du Luc en Provence (83)
Hôtel de Ville
3 place de la Liberté
83340 Le Luc en Provence

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Ville du Luc en Provence (83), Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 3 place de la Liberté, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tel : +33 494500100. E-mail : k.abbad@mairie-leluc.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.mairie-leluc.com>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

Accord cadre mono-attributaire à bons de commande relatif à la fourniture de mobiliers et autres articles pour collectivités.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

39130000, 39151000

Lieu d'exécution

Le Luc en Provence 83340 Le Luc en Provence
Code NUTS : FRL05

Caractéristiques principales

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Type de marché

fournitures : Achat

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera conclu comme suit :

Pour la Mairie :

Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 35 000 EUR HT annuel.

Pour le CCAS :

Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 EUR HT annuel.

Le marché contient un lot unique car l'allotissement des prestations rendrait l'exécution complexe et plus coûteuse. Il contient une tranche ferme.

Valeur estimée hors TVA : 180000 euros

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

Le marché est passé pour une période d'un (1) an à compter de sa notification. Il est reconductible trois (3) fois, par périodes d'un (1) an, pour une durée maximale de quatre (4) ans. La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer.

En cas de non-reconduction, la collectivité informe le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché par lettre recommandée avec accusé de réception, 3 mois avant l'échéance du marché.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

04 janvier 2021

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**Lundi 02 novembre 2020 - 12:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours** : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).**Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 1**Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans** : L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera conclu comme suit : Pour la Mairie : Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 35 000 EUR HT annuel. Pour le CCAS : Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 EUR HT annuel.**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre** : 180000 euros**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés :**

Voir documents de la consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Règlement par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;

Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours ;

Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de chaque structure, aux budgets communaux de la Ville du Luc-en-Provence et au budget du CCAS du Luc-en-Provence.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

La forme juridique du groupement pourra être solidaire ou conjoint.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non****Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

Voir le règlement de la consultation

Situation juridique - références requises :

Voir le règlement de la consultation

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir le règlement de la consultation

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir le règlement de la consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de

l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 60%
- 2: Valeur technique 20%
- 3: Délai 20%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

06-2020

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé par voie électronique sur le site www.marches-securises.fr

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Toulon 5 Rue de Racine 83000 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradum.fr. Fax +33 494427989.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de R^e Secrétariat Général pour les Affaires Place Félix-Baret CS 80001 13282 Marseille FRANCE. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr.

Introduction des recours

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriée

Récompenses et jury

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :

Sans objet

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Mairie du Luc en Provence 3 Place de la Liberté , 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. E-mail : kabbad@mairie-leluc.fr.

Date d'envoi du présent avis

20 septembre 2020